

COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE

Département de l'Aveyron  
Arrondissement de Millau  
Canton de Saint-Affrique

Nombre de Conseillers en exercice : 15  
de Présents : 14  
de Votants : 15

Vote : Pour : 15                      Contre : 0                      Abstention : 0

**Extrait du Registre  
Des délibérations du Conseil Municipal  
Séance du Vendredi 09 Décembre 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le neuf décembre à 18h30, le conseil municipal de Vabres l'Abbaye, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Frédéric ARTIS, Maire.

Etaient présents : M. Frédéric ARTIS, Mme Géraldine ARTIS, M. Arnaud BERNARD, Mme Catherine CADENET, M. Gérard CAILHOL, Mme Myriam ESPERANCE, Mme Laure GARRIBOTTO, Mme Claudine IACOVO, M. Loïc MARAVAL, Mme Isabelle NEGRE, M. Gaëtan PRIVAT, M. Sébastien ROUSTAN, Mme Marie-Claude SIRE, M. Jean-François VIDAL.

Procuration : M. Simon PUECH à Mme Claudine IACOVO.

Secrétaire de séance : M. Loïc MARAVAL.

**OBJET : Décision Modificative n°1 - Budget Communal**

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu le budget de la commune 2022,

Monsieur le maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante pour le budget de la commune de l'exercice 2022,

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D 6188 : Autres frais divers	10 000.00€			
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère génér</b>	<b>10 000.00€</b>			
D 6413 : Personnel non titulaire		10 000.00€		
<b>TOTAL D 012 : Charges de personnel</b>		<b>10 000.00€</b>		
<b>Total</b>	<b>10 000.00€</b>	<b>10 000.00€</b>		
<b>Total Général</b>		<b>0.00€</b>		<b>0.00€</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

**COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE**  
**DELIBERATION : 2022-061**  
**Code matière : 7.1.2**

AUTORISE la décision modificative ci-dessus,

Pour extrait conforme.  
Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an susdits.

Le Maire